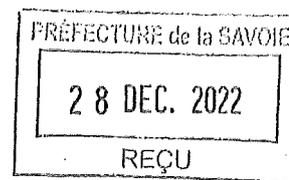
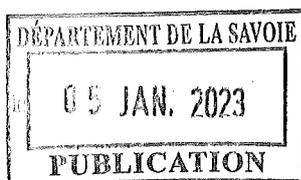




Direction des ressources humaines



## Arrêté portant liste d'aptitude au titre de la promotion interne de l'année 2023 dans le cadre d'emploi des agents de maîtrise territoriaux

Le Président du Département de la Savoie,  
Vu le code général de la fonction publique ;  
Vu le décret n° 88-547 du 6 mai 1988 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux ;  
Vu le décret n° 88-548 du 6 mai 1988 modifié portant échelonnement indiciaire applicable aux agents de maîtrise territoriaux ;  
Vu les lignes directrices de gestion du Département de la Savoie du 22 décembre 2020 ;  
Vu les arrêtés joints de nomination dans le cadre d'emplois permettant d'ouvrir 8 emplois à la promotion interne,

### ARRÊTE

Article 1 : Les fonctionnaires suivants sont inscrits par ordre alphabétique sur la liste d'aptitude à l'accès, par voie de promotion interne, au cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux :

- BURNET-FAUCHE Stéphane
- COSTA Marcel
- DRACK Serge
- GRECH Gilles
- IBOURA Nadia
- LECLERC Christiane
- MICHAUX David
- PONTET Grégory

Article 2 : La présente liste sera communiquée au centre de gestion de la Savoie, afin que celui-ci en assure la publicité.

Article 3 : Le présent arrêté sera exécutoire dès sa transmission au représentant de l'Etat dans le département.

Article 4 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble, 2 Place de Verdun, Boîte Postale 1135, 38022 Grenoble Cedex dans un délai de deux mois suivant la mise en oeuvre des mesures de publicité de la liste d'aptitude.

Fait à Chambéry, le 02/12/2022

**CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE**  
Pour le Président du Conseil Départemental,  
Par délégation,

05 JAN. 2023

**Isabelle ROBERT**  
Secrétaire générale

Pour le Président et par délégation

**Nathalie FONTAINE**  
Vice-Présidente

